



INSTALLATIONS OBSOLÈTES

Les remontées mécaniques abandonnées en France

S'émerveiller, protéger, partager

Les montagnes sont parmi les derniers espaces sauvages de la planète.

Depuis 1988, Mountain Wilderness œuvre pour la cohabitation entre montagne sauvage et montagne à vivre.

Association nationale agréée protection de l'environnement et reconnue d'utilité publique, Mountain Wilderness agit depuis plus de 35 ans pour faire évoluer les comportements vis-à-vis de la montagne au moyen d'actions sur le terrain, de publications et de relations auprès des acteurs politiques, associatifs et économiques.

Ouverte à tous les amoureux de la montagne, Mountain Wilderness soutient un rapport à la montagne fondé sur le respect des hommes et de la nature. Pour cela, les champs d'actions de l'association visent à :

- ▲ DÉFENDRE LES ESPACES NATURELS DE MONTAGNE
- ▲ ENCOURAGER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES
- ▲ AMPLIFIER LA TRANSITION DES TERRITOIRES

mountainwilderness.fr | changerdapproche.org | installationsobsoletes.org

Mountain Wilderness France et les remontées mécaniques abandonnées

Dès 2001, le tout premier de nos chantiers de bénévoles de la campagne « installations obsolètes » concernait déjà des remontées mécaniques abandonnées : les téléskis du glacier du Sommeiller en Savoie.

Entre 2001 et 2025, Mountain Wilderness France a participé à 13 chantiers de démontage concernant des remontées mécaniques. Au total, ce sont 22 appareils qui ont été démantelés, dont 7 entièrement par des bénévoles.

Et qui sait combien d'autres opérations de déséquipement, dans lesquelles nous n'avons pas participé directement, ont été plus ou moins inspirées par nos plaidoyers et l'exemple de nos chantiers ?

Chantiers de la campagne installations obsolètes concernant des remontées mécaniques dédiées au ski alpin :

2001 | Col Sommeiller (73) : parties de 3 téléskis

2005 | Col du Frêne (73) : 2 téléskis

2007 | Saint Anthème (63) : 3 téléskis

2012 | Montagne de Lure (04) : 4 téléskis.

2013 | Col du Lautaret (05) : 2 téléskis

2016 | Doucy en Bauges (73) : 1 téléski

2020 | Saint Firmin (05) : mise en sécurité d'un téléski, en vue du futur démontage complet

Remontées mécaniques dédiées au ski alpin **démontées entièrement par des bénévoles :**

2013 | La Colle Saint Michel (04) : 1 téléski

2016 | Borée (07) : 1 téléski

2017 | Alex (74) : 1 téléski

2020 | Sainte Eulalie (07) : 2 téléskis

2022 | Saint Firmin (05) : 1 téléski

2023 | Les Bouchoux (39) : 1 téléski

Depuis 2001 nous avons fait évoluer la loi et les esprits

Dès 1991, l'article 12 du **protocole « tourisme » de la Convention Alpine**, signée par la France, prévoyait : « Les nouvelles autorisations d'exploitation de remontées mécaniques ainsi que les concessions seront assujetties au démontage et à l'enlèvement des remontées mécaniques hors d'usage et à la re-naturalisation des surfaces inutilisées avec en priorité des espèces végétales d'origine locale. »

À force de plaider, **Mountain Wilderness France a obtenu en 2016 que cette obligation soit finalement transcrite en droit français** dans la [loi « de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne »](#) (dite loi montagne II). Cet alinéa a été ajouté dans le code de l'urbanisme : « L'autorisation d'exécution des travaux est assortie d'une obligation de démontage des remontées mécaniques et de leurs constructions annexes, ainsi que de remise en état des sites. »

Cependant, il faut rappeler le principe de non-rétroactivité de la loi : **seules les remontées mécaniques construites après son entrée en vigueur en 2017 seront concernées par l'obligation de démontage**. C'est pourquoi, à ce jour, aucun démontage de remontée mécanique résultant de l'application « à la lettre » de cette loi n'est encore intervenu. La durée de vie d'une remontée est généralement de 30 ans, faisant que les premiers appareils installés sous le régime de la loi Montagne II commenceront à devenir obsolètes vers 2047.

Cette disposition, et l'esprit de la loi instaurant l'obligation de démontage semblent désormais consensuels. **Dans leur rapport d'évaluation de la loi Montagne II en mars 2020**, les parlementaires écrivent : « Le démontage des remontées mécaniques obsolètes témoigne d'une prise de conscience partagée » et proposent d'« étendre l'obligation de démontage des remontées mécaniques définitivement mises à l'arrêt aux remontées mécaniques antérieures à la loi Montagne II. »

En octobre 2020, **Domaines Skiables de France** (syndicat professionnel national des entreprises de remontées mécaniques et domaines skiables) **annonce 16 « éco-engagements »** parmi lesquels : « le déploiement d'une stratégie d'élimination des remontées mécaniques abandonnées à partir de l'été 2021, pour atteindre en 2023 un objectif d'élimination de trois installations obsolètes chaque année. »

Il va sans dire que nous suivons avec vigilance la concrétisation de cet engagement. **De 2021 à 2024, Domaines Skiables de France a réalisé le démontage de 8 téléskis complets ainsi que le retrait d'une gare de départ délaissée.**

Dans son rapport : « [Les stations de montagne face au changement climatique - février 2024](#) », la **Cour des Comptes** aborde à son tour la question des remontées mécaniques abandonnées.

Elle écrit : « En dépit du développement d'initiatives publiques locales, [...] le stock d'installations à démonter et dont la moyenne d'âge est très avancée est particulièrement important. **Ces démarches, reposant actuellement sur des volontés isolées, gagneraient à se développer avec un cadre plus contraignant.** » et aussi : « Cependant il conviendrait également non seulement d'étendre l'obligation de démontage à l'ensemble des installations définitivement arrêtées, [...] mais également de **prévoir des sanctions en cas d'infraction**. Pour les stations déjà fermées ou fragilisées, un dispositif de solidarité pourrait être créé afin d'assurer le financement et l'effectivité des désinstallations. »

En conclusion, la Cour des Comptes formule la recommandation suivante : « mettre en place un fonds d'adaptation au changement climatique destiné à **financer les actions de diversification et de déconstruction des installations obsolètes**, alimenté par le produit de la taxe sur les remontées mécaniques. »

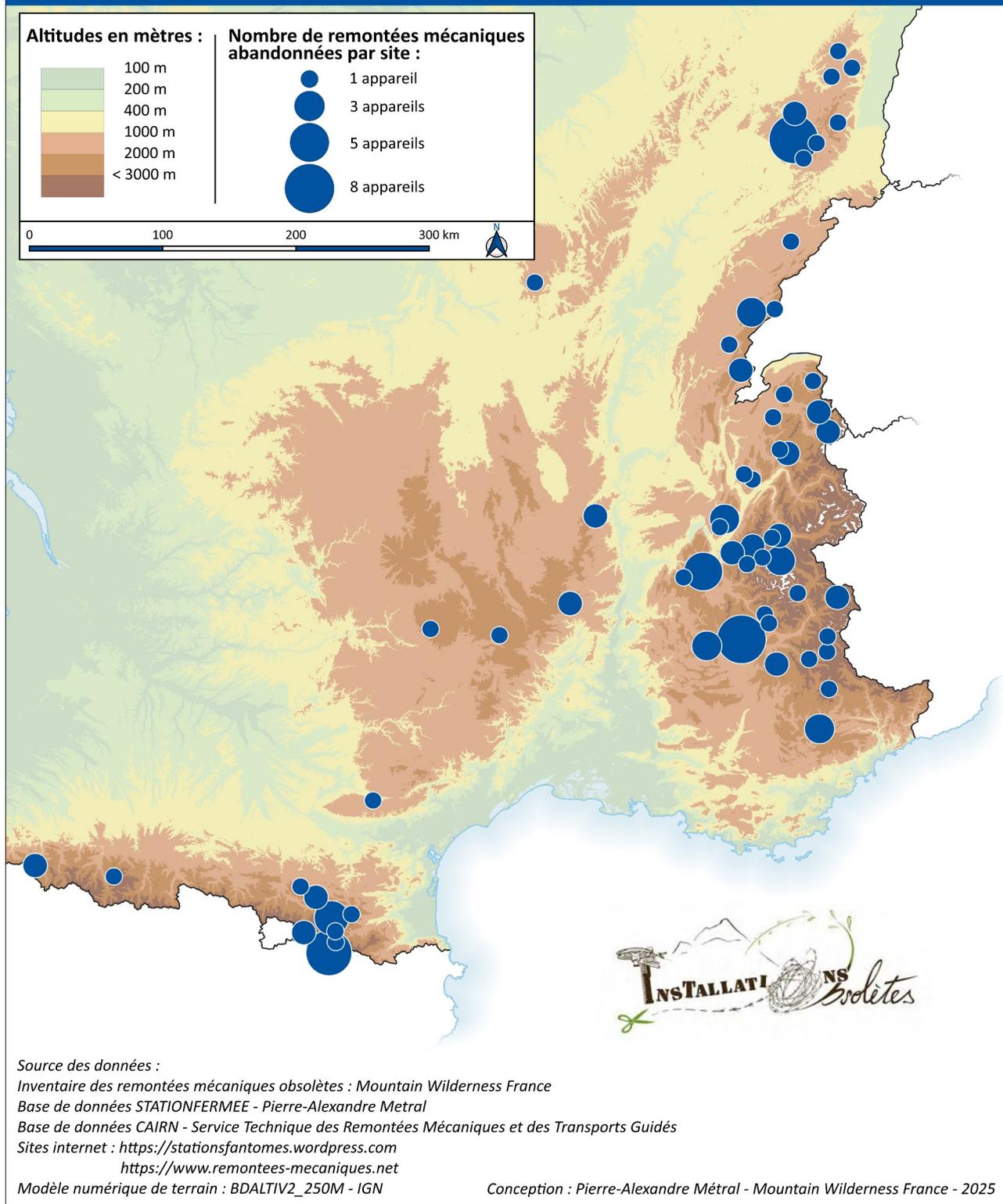
Dans ce contexte, il nous a semblé indispensable que notre association puisse s'appuyer sur une connaissance précise de la situation des remontées mécaniques abandonnées des montagnes de France. Et cela n'est pas une évidence car qui dit « abandonné », dit souvent « oublié » ; et les avis peuvent diverger sur ce qui est ou n'est pas une remontée mécanique abandonnée.

Voici le résultat de notre travail d'inventaire et d'analyse que nous nous efforcerons de tenir à jour : **nous avons dénombré 113 remontées mécaniques abandonnées, réparties sur 61 sites différents.**



Carte de localisation des remontées mécaniques abandonnées françaises en 2025

Fin d'exploitation > 5 ans



ANNEXES

- ▲ Méthodologie
- ▲ Quelle est la nature des remontées mécaniques abandonnées ?
- ▲ Quelle est la taille des remontées mécaniques abandonnées ?
- ▲ De quand date le délaissement des remontées mécaniques abandonnées ?
- ▲ Quelle est la taille des sites supports des remontées mécaniques abandonnées ?
- ▲ Où sont localisées les remontées mécaniques abandonnées ?
- ▲ Quelles sont les aires protégées où se trouvent des remontées mécaniques abandonnées ?
- ▲ Comment évolue le stock de remontées mécaniques abandonnées ?



Méthodologie

Le groupe de travail « Installations Obsolètes » de Mountain Wilderness France (MWF) a établi une liste des remontées mécaniques abandonnées dans les montagnes de France.

Cette liste a été établie en recoupant différentes sources :

- ▲ Témoignages de bénévoles compilés dans l'**inventaire des installations obsolètes de MWF**
- ▲ **Recensement des sites alpins fermés** établi par Pierre-Alexandre Métral dans le cadre de sa thèse
- ▲ Site internet stations fantômes : stationsfantomes.wordpress.com
- ▲ Site internet remontees-mecaniques.net
- ▲ **Base de données CAIRN** du Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG)
- ▲ Cartes topographiques et photographies aériennes actuelles et anciennes de l'IGN : geoportail.gouv.fr & remonterletemps.ign.fr
- ▲ Photographies par satellite et images « street view » de [google maps](http://google.com/maps)

Nous avons relevé la présence de 113 **remontées mécaniques abandonnées distribuées sur 61 sites dans les différents massifs de montagne de France**. Les lignes de ces appareils représentent **une longueur cumulée totale de 63 516m**.

Ont été inscrits à l'inventaire :

- ▲ L'ensemble des remontées mécaniques **n'ayant pas été exploitées durant 5 années consécutives**. En référence au cadre légal, un appareil ne peut théoriquement plus être ré-exploité au-delà de ce temps de délaissement autorisé. En deçà, il ne peut pas encore véritablement être considéré comme abandonné.
- ▲ Uniquement les remontées mécaniques **dont la fonction principale était reliée à la pratique du ski alpin** (les appareils industriels, militaires, ou panoramiques abandonnés n'ont pas été comptabilisés).
- ▲ Toutes les remontées mécaniques **dont il subsiste tout ou partie des superstructures** (pylônes et gares). Certaines sont déjà partiellement démontées : il ne reste qu'une partie des superstructures.

Les appareils démontés pour lesquels seuls subsistent des socles, fondations, contrepoids etc. ne sont pas comptées comme des remontées mécaniques abandonnées. Ces traces "résiduelles" d'anciens aménagements touristiques sont tout de même à considérer comme des installations obsolètes et méritent aussi une attention particulière dans l'objectif de restauration des écosystèmes

,Le travail d'inventaire mené par les bénévoles de Mountain Wilderness cherche à se rapprocher le plus possible de l'exhaustivité, mais ne peut pas y prétendre. Cet objectif est exigeant et implique une connaissance approfondie de l'histoire du ski dans tous les massifs de montagne. A ce titre, il arrive régulièrement que des abandons anciens, enfouis sous la végétation et en grande partie oubliés, soient redécouverts de manière fortuite. De même, certains cas particuliers inclus dans le listing pourraient être contestables : parce que l'abandon n'est pas considéré comme définitif par certains, parce qu'il ne reste en fait qu'une partie de l'installation, etc.

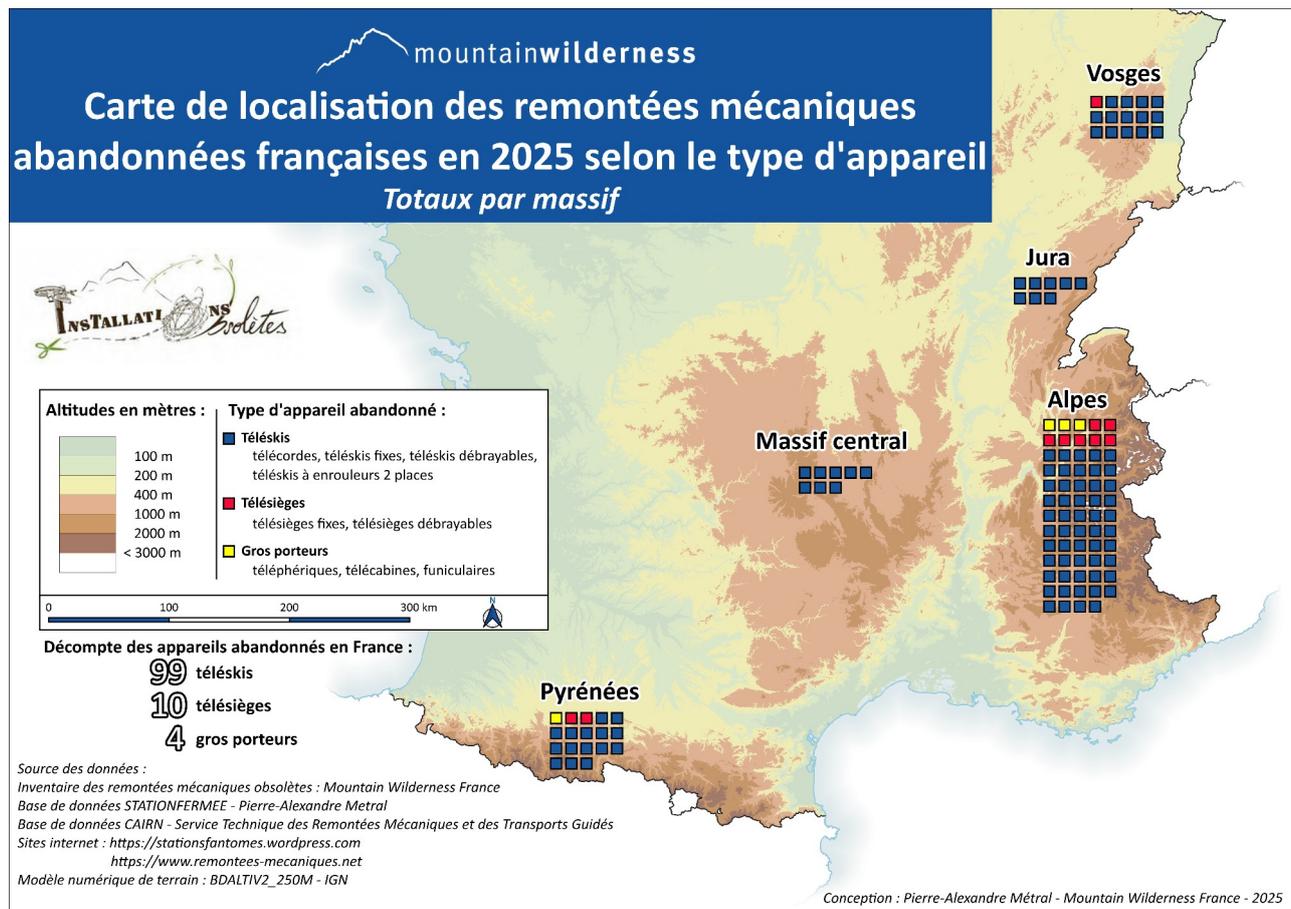
Les remontées mécaniques abandonnées sont de natures diverses : cela va des petits fils-neige aux grands télésièges. C'est pourquoi chaque remontée mécanique est associée à une longueur qui permet de quantifier son importance.

Cette longueur correspond à la distance sur le terrain entre les gares amont et aval indiquée sur la fiche technique de la remontée mécanique lorsque celle-ci apparaît dans les sources. En l'absence de fiche technique, la longueur est estimée par mesure sur la carte topographique.

Pour les appareils partiellement démontés, la longueur comptabilisée correspond à celle de l'installation complète.

Régulièrement, des remontées mécaniques sont abandonnées quand d'autres sont démontées (par Mountain Wilderness ou par d'autres intervenants), la liste est donc évolutive. Les chiffres présentés ici correspondent à l'état des lieux, au mieux de notre connaissance, **en date du 02/05/2025**.

Quelle est la nature des remontées mécaniques abandonnées ?



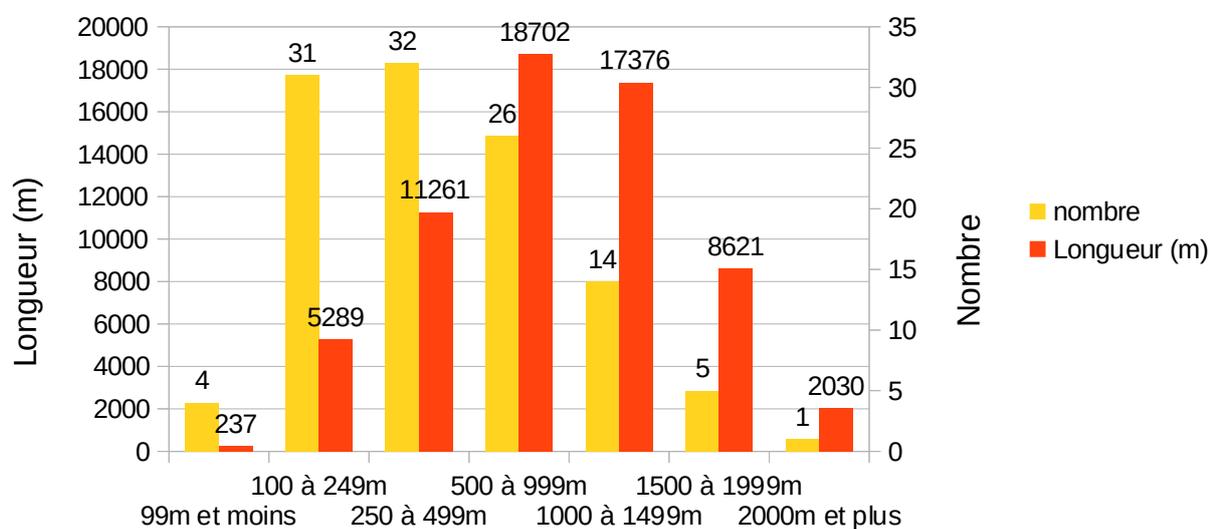
La grande majorité des remontées mécaniques abandonnées sont des téléskis : **88% en nombre, 69% en longueur.**

Mountain Wilderness a démontré par les chantiers déjà menés qu'elle était capable d'organiser le démontage de téléskis avec le concours de bénévoles.

En revanche, les appareils plus lourds (télésièges, téléphériques, funiculaires...) ne peuvent pas être démontés et évacués par le seul recours aux bénévoles. La taille et la masse des pylônes, moteurs, etc. rendent nécessaire l'emploi d'engins, méthodes et équipements professionnels.

Quelle est la taille des remontées mécaniques abandonnées ?

Répartition des remontées abandonnées par taille des remontées



Exemple de lecture du graphique: il y a **32 remontées mécaniques abandonnées** dont la longueur est **comprise entre 250 et 499m**. Ces dernières représentent une **longueur totale cumulée de 11 261m**.

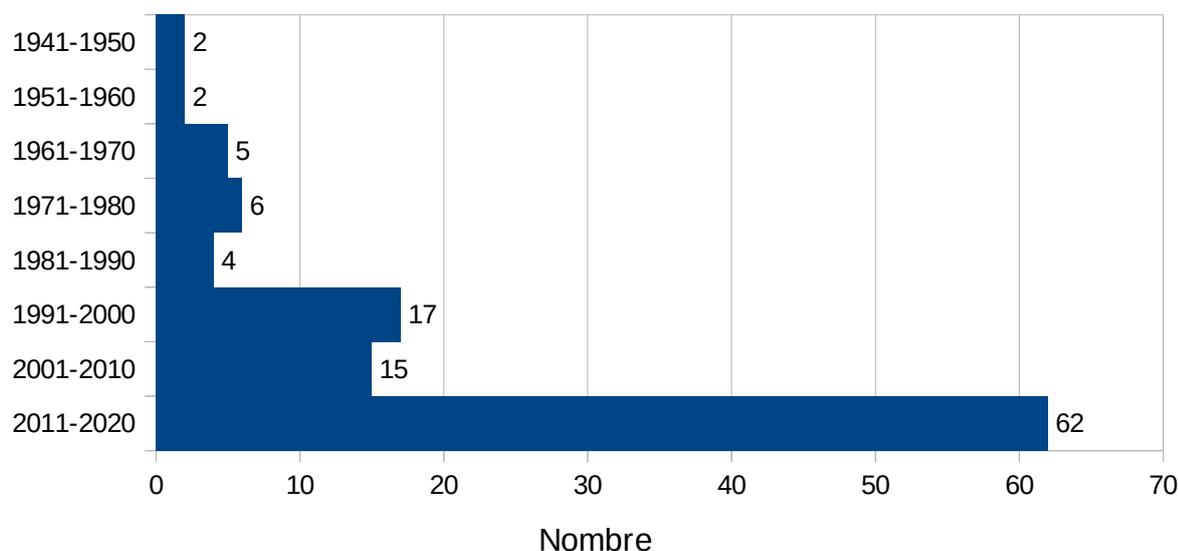
Les petites remontées (moins de 500m de long) représentent **59% du nombre des remontées abandonnées, mais seulement 26% de la longueur totale**.

Ces petites remontées mécaniques se prêtent mieux aux chantiers bénévoles organisés par Mountain Wilderness.

Plus que la longueur proprement dite, c'est le nombre de pylônes qui apparaît être un facteur limitant. En effet avec nos méthodes et outils, **une équipe de bénévoles parvient à démonter et évacuer environ 2 pylônes par journée de travail**. Les bénévoles participent aux chantiers sur leur temps libre faisant que les opérations ne peuvent pas dépasser quelques jours.

De quand date le délaissement des remontées mécaniques abandonnées ?

Répartition des remontées abandonnées par date d'abandon



Exemple de lecture du graphique: il y a 17 remontées mécaniques abandonnées qui ont été délaissées dans la décennie 1991-2000.

Les remontées abandonnées lors de la dernière décennie 2011-2020 sont majoritaires : 55% du nombre total des remontées mécaniques, représentant 61% de leur longueur.

Ces chiffres sont la traduction d'un phénomène de fermeture des domaines skiables très actif aujourd'hui. Mais cette surreprésentation des appareils délaissés récemment est surtout à mettre en lien avec la taille et la complexité toujours plus haute des parcs d'appareils concernés par des fins d'exploitation depuis le début des années 2000. Les petits centres de ski ne sont plus les seuls concernés par les mises à l'arrêt puisque de « petites stations touristiques » parfois composées d'une dizaine d'appareils, dont des télésièges, sont aujourd'hui régulièrement forcés à la clôture de leur exploitation.

La conjoncture actuelle du phénomène de fermeture résulte de la fragilité économique des domaines skiables. Elle est largement liée aux effets du changement climatique qui ont une incidence sur la fiabilité de l'enneigement, mais aussi à l'arrivée en fin de vie des remontées mécaniques qui ont pour la plupart été aménagées dans les années fastes du ski en France (1960-1980). Pour rappel, on peut considérer l'arrivée à obsolescence des remontées mécaniques autour de la trentième année d'exploitation.

On notera aussi la présence d'appareils délaissés depuis plusieurs décennies (souvent le temps de délaissement apparaît plus long que le temps d'exploitation !) quand bien même une large frange des installations abandonnées ont pu être déséquippées (à noter que l'action de Mountain Wilderness s'est tout particulièrement tournée vers ces friches anciennes). Ceci rappelle la présence de « verrous locaux » qui ont tendance à retarder, voire bloquer l'amorce de chantiers de désarmement.

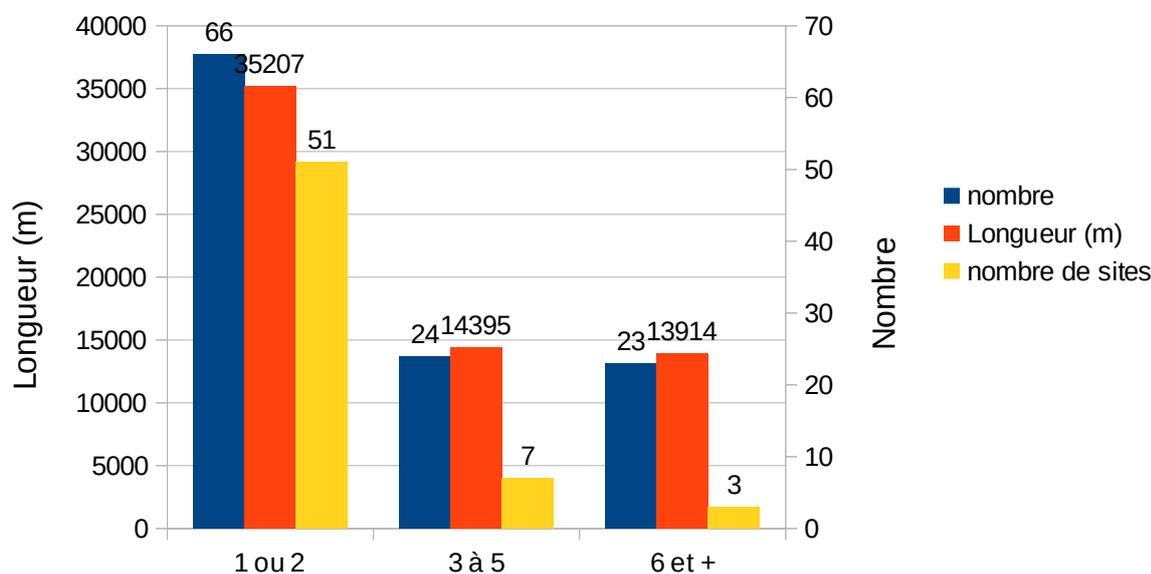
Un enjeu fort de la campagne « installations obsolètes » tient tout particulièrement dans l'accompagnement des parties prenantes (collectivités, habitants, propriétaires fonciers, exploitants...) dans un changement de regard sur les délaissés touristiques, faire le deuil du ski et ancrer l'action publique dans une dynamique « désaménagiste ».

Comme indiqué dans la méthodologie, les remontées mécaniques n'étant plus exploitées depuis moins de 5 ans (après 2020) ne sont pas considérées comme « abandonnées ». C'est pourquoi la décennie en cours 2021-2030 n'apparaît pas dans le graphique.

Cependant **nous avons relevé 89 remontées mécaniques (longueur totale 57105m) arrêtées depuis moins de 5 ans**. Si elles ne sont pas démontées prochainement, elles viendront s'ajouter à la liste des appareils abandonnés. Soit une augmentation potentielle (toutes choses égales par ailleurs) de **+79% en nombre et +90% en longueur du stock de remontées abandonnées dans les 5 prochaines années**. On peut légitimement avoir une inquiétude prononcée sur l'évolution future du volume d'appareils abandonnés en France. Le rapport entre le nombre de remontées mécaniques démontées dans l'année et le nombre nouveau d'appareils qui ne sont plus exploités devient aujourd'hui de plus en plus déséquilibré. Si le phénomène d'enfrichement a jusqu'alors été contenu en France grâce notamment à l'implication des corps intermédiaires, on observe déjà les premiers signes d'une probable amplification massive du volume de friches touristiques dans un futur proche. Ceci rappelle que de nouveaux dispositifs doivent être imaginés pour une gestion plus efficiente et systématisée des délaissés du transport par câble.

Quelle est la taille des sites supports des remontées abandonnées ?

Répartition des remontées mécaniques abandonnées par taille de site



On appelle ici « taille du site » le nombre de remontées mécaniques abandonnées recensé sur un même site de ski alpin.

Plusieurs configurations sont à souligner : des sites alpins n'étant plus exploités ; des domaines actifs où une large frange du parc d'appareil n'est plus exploitée mais où une petite offre de ski d'apprentissage a été conservée ; des domaines actifs où quelques appareils secondaires ne sont plus exploités (appareils en panne, doublons, ou simplement obsolètes...).

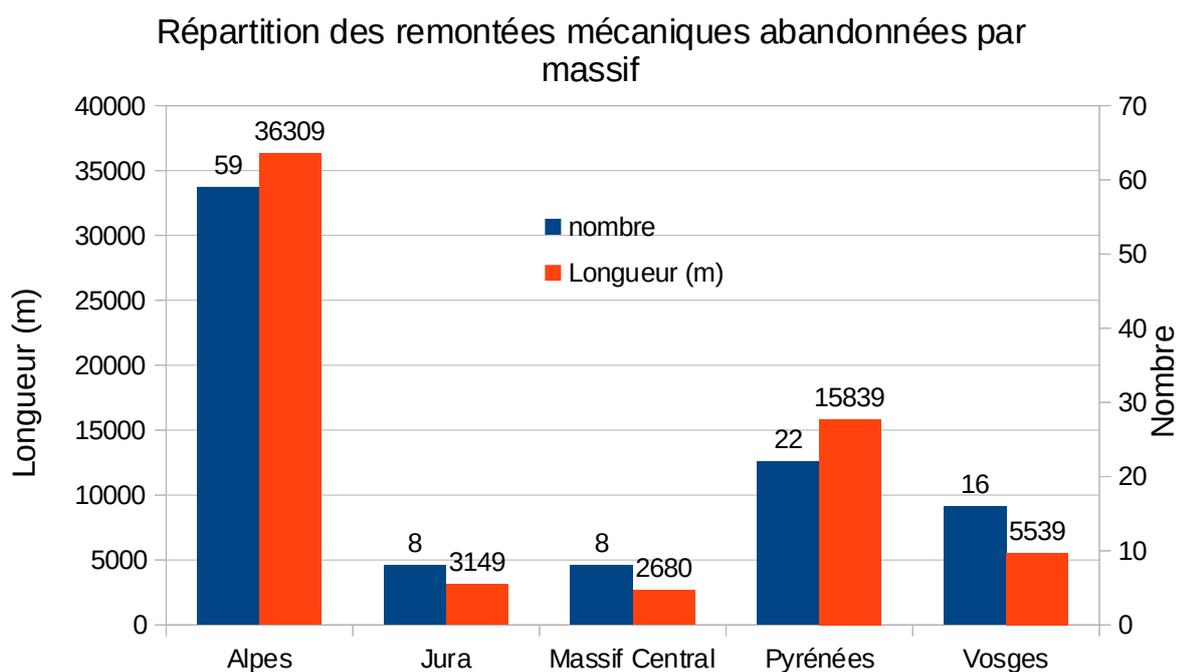
Exemple de lecture du graphique : il y a **7 sites qui comptent entre 3 et 5 remontées mécaniques abandonnées**, sur ces 6 sites il y a au total 24 remontées, représentant une longueur totale cumulée de 14395m.

Les « petits sites » (1 ou 2 remontées abandonnées) représentent 84% des sites et 58% du stock total d'appareils délaissés. Il s'agit principalement d'anciens « centres de ski » destinés à l'apprentissage n'ayant jamais compté plus de quelques remontées mécaniques, mais aussi des appareils secondaires situés en marge de grands domaines skiables en activité.

Par contre 3 « **petites stations touristiques** » fermées (**7 à 8 remontées abandonnées**) représentent à elles seules **22% de la longueur totale** des remontées abandonnées.

Un chantier bénévole organisé par Mountain Wilderness est adapté pour traiter le cas des « centres de ski » étant donnée la taille limitée du parc d'appareils. Les « petites stations touristiques » comptant plus de 5 remontées mécaniques délaissées ou des appareils plus complexes à déséquiper demandent des moyens financiers et techniques bien supérieurs dans lesquels un chantier bénévole ne peut résolument s'inscrire. **Un constat qui n'est pas sans rappeler le besoin de dispositifs nouveaux d'accompagnement aux démontages** (subventionnement, fonds de solidarité) et l'enjeu de responsabilisation des exploitants en mauvaise santé (reconnaissance du statut d'obsolescence du ski, provisionnement et planification du désarmement en amont des fermetures...).

Où sont localisées les remontées mécaniques abandonnées ?



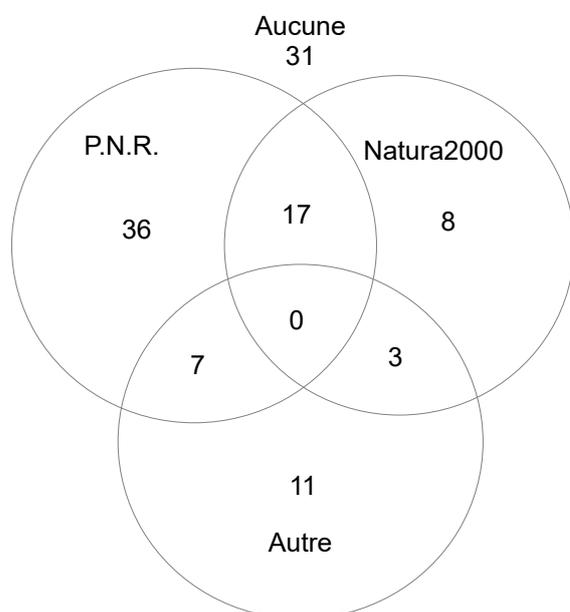
Exemple de lecture du graphique: dans le Massif Central, 8 remontées mécaniques sont abandonnées. Elles représentent une longueur totale cumulée de 2680m.

Les Alpes représentent le gros du contingent des remontées mécaniques abandonnées : **52% en nombre et 57% en longueur**. Ce chiffre apparaît conforme à la géographie des sites de ski alpin fermés français qui en effectif se trouvent principalement localisés dans le massif des Alpes.

À noter cependant que **les massifs de moyenne montagne français (Jura, Massif Central, Vosges)** sont **davantage marqués par le phénomène de fermeture** proportionnellement au nombre de sites encore actifs aujourd'hui.

Quelles sont les aires protégées où se trouvent des remontées abandonnées ?

Répartition des remontées mécaniques abandonnées par type d'aire protégée.



Exemple de lecture du graphique : il y a 17 remontées mécaniques abandonnées qui se situent à la fois dans un parc naturel régional et dans une zone Natura2000.

La catégorie « autre » recouvre par exemple les réserves naturelles, les zones d'adhésion des parcs nationaux, etc.

Comme différents types de zonages peuvent se superposer, certaines remontées mécaniques se situent dans plusieurs aires protégées.

La plupart des remontées mécaniques abandonnées sont localisées dans une aire protégée (73% en nombre, 68% en longueur).

Ce sont généralement des parcs naturels régionaux (53% des remontées mécaniques en nombre, 51% en longueur), ou des zones Natura2000 (25% en nombre, 28% en longueur), parfois les deux à la fois.

Les parcs naturels régionaux, territoires de projets de développement durable par excellence, apparaissent comme des acteurs incontournables pour traiter le démontage des remontées mécaniques abandonnées. **Mountain Wilderness accompagne les gestionnaires des PNR** lors des révisions des chartes en vue d'inscrire l'objectif de déséquipement des installations obsolètes comme enjeu pour ces structures.

Comment évolue le stock de remontées mécaniques abandonnées ?

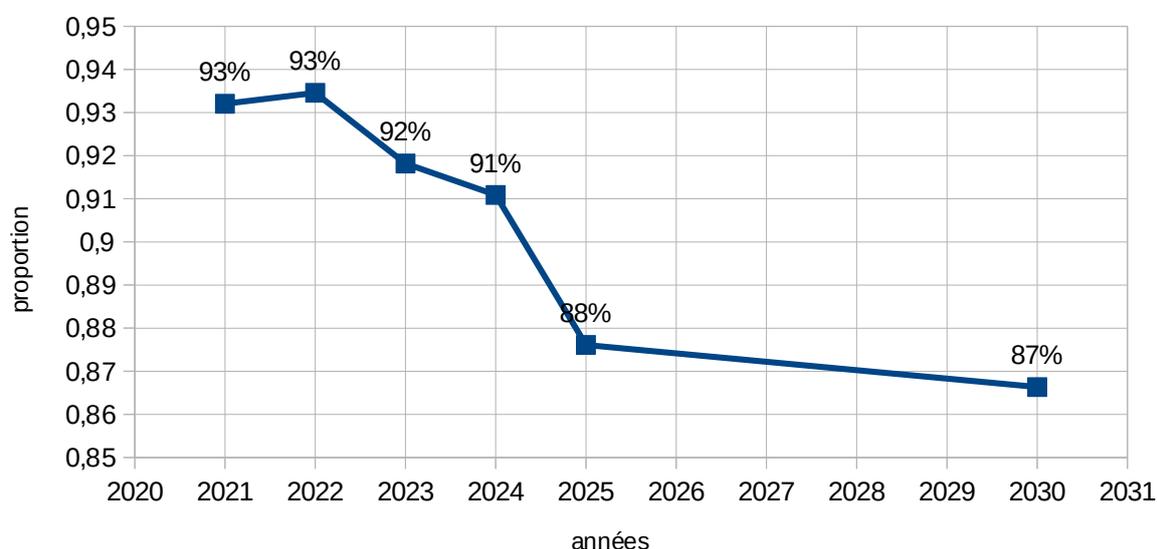
Mountain Wilderness tient à jour le présent document de synthèse chaque année depuis 2021. **Le chiffrage** général et détaillé des remontées mécaniques abandonnées **varie d'une année sur l'autre** pour au moins trois raisons :

- ▲ la **découverte** régulière de remontées mécaniques abandonnées jusqu'alors inconnues des bénévoles ;
- ▲ les remontées mécaniques qui atteignent la durée de **5 ans sans exploitation** (cette année 2025 les remontées abandonnées en 2020 intègrent la liste, soit 12 appareils supplémentaires) ;
- ▲ et les remontées mécaniques qui finissent par être **démontées** (ou éventuellement remises en exploitation) sont retirées de la liste.

Nous connaissons également des remontées mécaniques dont l'exploitation s'est arrêtée entre 2021 et 2025, et qui risquent, sauf démontage prochain, d'intégrer cette liste au cours des années à venir.

C'est pourquoi nous pouvons présenter ici l'évolution de certains indicateurs depuis 2021 et leur tendance pour les prochaines années jusqu'en 2030.

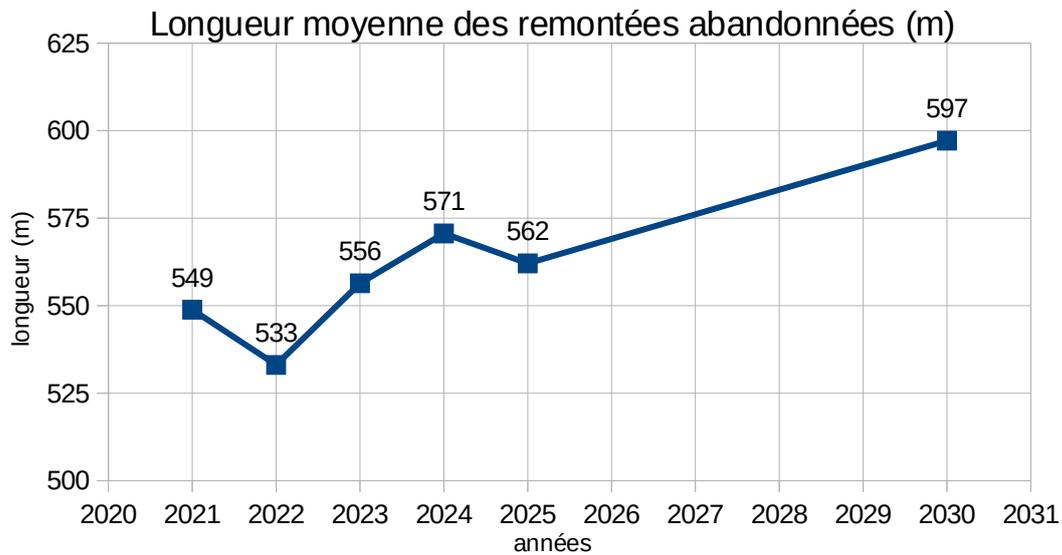
Proportion de téléskis dans les remontées abandonnées



Exemple de lecture du graphique : en 2024, 91% des remontées mécaniques abandonnées étaient des téléskis.

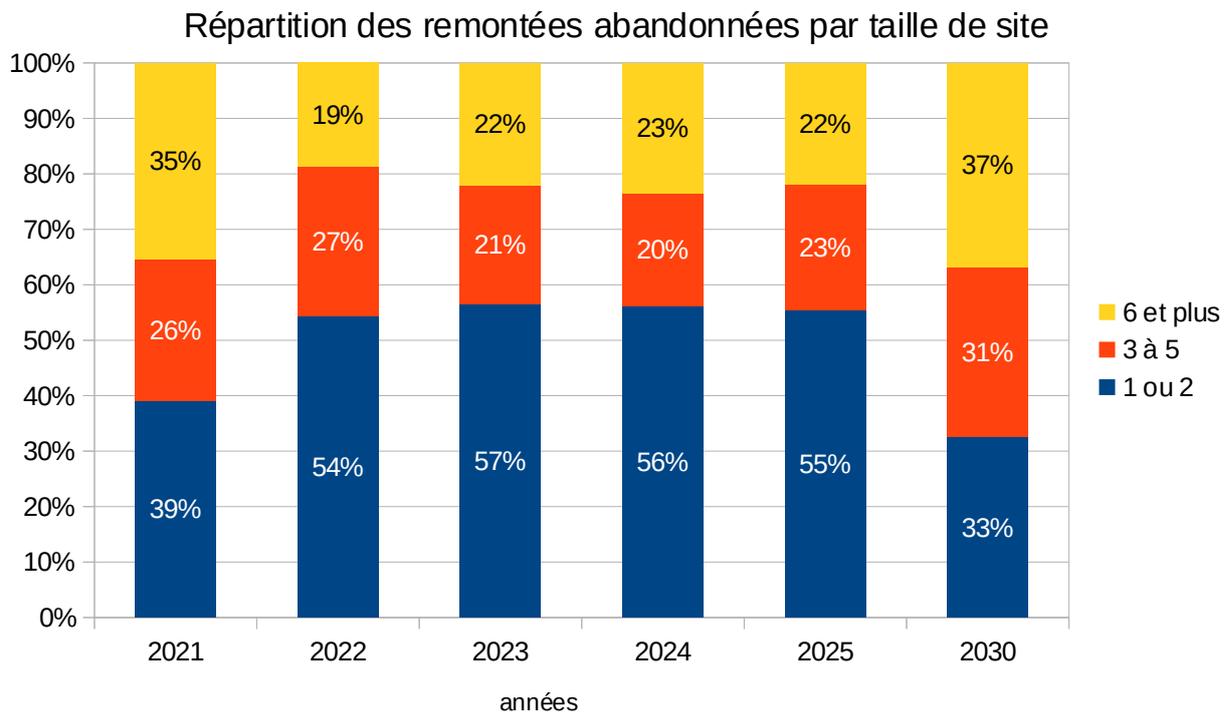
On observe depuis 2021 une **baisse de la proportion de téléskis** parmi les remontées mécaniques abandonnées, notamment par rapport au nombre de télésièges. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : d'une part les téléskis sont plus simples à démonter, que ce soit d'un point de vue technique ou financier. D'autre part on voit se multiplier la fermeture de domaines skiables de taille intermédiaire, avec des parcs de remontées mécaniques plus importants, dont la présence régulière de télésièges.

Pour les prochaines années, nous estimons que la proportion téléskis abandonnés va continuer à diminuer. Mais comme le phénomène de fermeture touche essentiellement les domaines skiables de taille modeste et intermédiaires, où la majorité de l'équipement reste très léger, les téléskis devraient rester majoritaires parmi les remontées abandonnées.



Exemple de lecture du graphique: en 2024 la longueur moyenne d'une remontée abandonnée était 571m.

Depuis 2021 on constate une tendance à l'augmentation de la longueur moyenne des remontées mécaniques abandonnées, une dynamique qui devrait se poursuivre dans les prochaines années. Deux éléments peuvent expliquer cette tendance. D'un côté, appareils plus petits sont moins complexes à démanteler et ne nécessitent qu'une provision financière limitée pour couvrir les opérations. De l'autre, les domaines skiables en proie à la cessation d'exploitation sont de plus en plus étendus, ils comportent donc des remontées mécaniques plus longues.



Exemple de lecture du graphique: en 2024, 56% de la longueur totale des remontées mécaniques abandonnées se trouvait dans des sites comptant seulement 1 ou 2 remontées abandonnées.

La répartition des remontées mécaniques abandonnées entre les différentes tailles de sites est stable depuis 2022, Cependant depuis 2021, on a observé les fermetures plus nombreuses de domaines skiables mieux équipés (plus de 6 remontées selon notre typologie). Cette tendance implique que dans un avenir proche, les remontées mécaniques issues de domaines importants pourraient devenir majoritaires en nombre par rapport aux appareils issus de micro-sites alpins fermés.

En conclusion, les données que nous analysons sur le parc de remontées abandonnées, ou risquant de le devenir, dans les massifs français montrent que le problème arrive à un point de bascule :

- ▲ **Augmentation du nombre** de remontées mécaniques abandonnées ;
- ▲ Des remontées abandonnées plus **lourdes**, plus **coûteuses** et plus **complexes** à démonter,
- ▲ Multiplication des **fermetures** de domaines skiables concentrant sur un même site des parcs d'appareils plus importants.

Si le phénomène d'enfrichement a pu être contenu ces dernières années, notamment grâce à l'implication précoce des corps intermédiaires sur cette thématique, il apparaît cependant aujourd'hui que la dynamique d'abandon entre dans une nouvelle dimension. Les téléskis isolés, qui furent les principaux sites concernés par la "fin du ski" ont pour la plupart été fermés, tandis que leurs appareils sont progressivement retirés. L'inquiétude tient véritablement dans la mise à l'arrêt, aujourd'hui fréquente, de domaines de taille intermédiaire (comptant jusqu'à une dizaine d'appareils). Des sites alpins plus importants qui soulèvent de nouveaux enjeux pour le désarmement du fait que l'aménagement et l'équipement des sites est bien plus complexe. Pour ceux-ci se pose aussi la question du retrait des infrastructures connexes (outils de production de neige, retenues collinaires, dispositifs de prévention des avalanches, éléments bâtis divers...) ou encore de remise en état des "espaces naturels" marqués par l'anthropisation touristique (détassement des pistes, restauration des tracés hydrographiques, reconstitution de la végétation endémique...).

C'est pourquoi il est nécessaire que les pouvoirs publics et que la filière du ski se saisissent de ce sujet, en allant au delà des préconisations déjà inscrites dans la « loi montagne 2 », pour mener une politique systématique de démontage et d'accompagnement technique et financier au déséquipement, sans quoi de plus en plus d'espaces de montagne seront transformés en friches touristiques marquées par la présence d'installations obsolètes.



Pour en savoir plus sur nos actions et campagnes

mountainwilderness.fr | changerdaproche.org | installationsobsoletes.org

Mountain Wilderness France

5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
04 76 01 89 08 | contact@mountainwilderness.fr

Suivez-nous sur :

